

Réf: Dossier N° 078679

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE INSTALLATION SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN 220 LOGEMENTS, Lot
43, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE INSTALLATION SARL »

Objet : Installation et vente de Climatisation

Installation et vente d'antenne parabolique

Installation et vente de panneaux solaire

Installation et vente de caméras de surveillance

Vente, installation et réparation de chauffe eau
solaire

Installation et vente de matériels divers

Réparation

Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN 220 LOGEMENTS, Lot 43, Ilot 3

Dirigeant(s) : M AHOUKANDJI DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00907 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05772/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

